

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'autoconsommation et la réglementation stimulent la demande en énergie solaire dans les secteurs commercial et industriel en France

S'appuyant sur son expérience du marché local, Solplanet France renforce son expertise dans le secteur commercial et industriel, son portefeuille de produits et son accompagnement des partenaires afin de répondre aux besoins des projets photovoltaïques destinés aux secteurs commercial, industriel, agricole et aux parkings.

Lyon, le 1 septembre 2026 - Le marché photovoltaïque français entre dans une nouvelle phase. Après plusieurs années de forte croissance dans le secteur résidentiel, la demande s'étend de plus en plus vers des applications commerciales et industrielles plus complexes, où l'autoconsommation, l'optimisation des coûts énergétiques et les exigences réglementaires font du solaire un enjeu commercial concret pour les entreprises, les exploitations agricoles, les bâtiments commerciaux, les sites industriels et les grands parkings.

Les derniers chiffres annuels confirment cette accélération. Selon le service des statistiques du ministère français (SDES), la France a mis en service 6,1 GW de capacité photovoltaïque supplémentaire en 2025, contre 5,2 GW en 2024, tandis que la production d'électricité photovoltaïque a atteint 37 TWh, soit une hausse de 46% par rapport à l'année précédente. Selon RTE, la France comptait près de 850 000 installations en autoconsommation à la fin de 2025, représentant 5,4 GW de capacité et environ 18 % de la capacité solaire totale installée. Pour les clients commerciaux et industriels, cela souligne le rôle croissant du photovoltaïque en tant que levier concret permettant de réduire l'exposition à la volatilité des prix de l'énergie, d'améliorer la maîtrise des coûts et de renforcer la résilience énergétique à long terme.

Cette évolution est particulièrement visible dans des cas d'utilisation concrets du secteur C&I, tels que les entrepôts, les sites logistiques, les bâtiments commerciaux, les exploitations agricoles, les installations industrielles et les grands parkings extérieurs, où le photovoltaïque peut transformer les toitures ou les surfaces de stationnement existantes en actifs d'autoconsommation. La réglementation rend cette opportunité encore plus concrète : selon le portail des entreprises du gouvernement français Service-Public.fr, les nouvelles constructions, les extensions ou les rénovations majeures de bâtiments commerciaux, industriels, de bureaux, d'entrepôts et administratifs doivent intégrer une production d'énergie renouvelable ou une toiture végétalisée sur une partie de la surface du toit, l'exigence minimale passant à 40 % à compter du 1er juillet 2026 et à 50 %

à compter du 1er juillet 2027. Les grands parkings extérieurs sont également concernés : les parkings existants de plus de 1 500 m² doivent progressivement installer des systèmes d'ombrage photovoltaïques sur au moins 50 % de leur surface entre juillet 2026 et juillet 2028, tandis que les parkings extérieurs neufs ou ayant fait l'objet d'une rénovation importante de plus de 500 m² sont soumis à des exigences similaires en matière d'ombrage et de gestion des eaux pluviales. Dans ce contexte, Solplanet France renforce son expertise locale dans le secteur C&I afin d'accompagner les installateurs et les partenaires de distribution dans la réalisation de projets photovoltaïques de plus grande envergure et plus exigeants sur le plan technique.

S'appuyer sur l'expérience locale acquise sur le marché français

Depuis son lancement en France il y a deux ans et demi, Solplanet s'est forgé une position solide sur le segment résidentiel, avec plus de 4 500 installations à travers le pays. Ce parc installé ne constitue pas seulement une étape commerciale importante, mais aussi une raison concrète d'être confiant : il reflète l'expérience de l'entreprise auprès des installateurs locaux, sa compréhension des attentes des clients français et l'importance d'un accompagnement technique étroit sur le marché.

L'orientation vers le secteur C&I ne représente donc pas un changement de cap. Il s'agit d'une évolution naturelle du développement local de Solplanet France, les installateurs et partenaires ayant de plus en plus besoin de solutions et d'un accompagnement pour des projets plus complexes et de plus grande puissance.

Renforcer l'accompagnement grâce à une expertise dédiée au secteur C&I

Solplanet France a fondé sa croissance sur des relations étroites avec ses partenaires, une assistance technique locale et un service après-vente. Les projets C&I nécessitant une expertise technique plus spécifique, l'entreprise renforce désormais cette structure en y intégrant un savoir-faire dédié au secteur C&I. Pour soutenir ce développement, Solplanet France a récemment accueilli Ferhat Capar au sein de son équipe commerciale. Fort d'une vaste expérience dans les projets photovoltaïques à grande échelle, il aidera les partenaires à développer des opportunités dans le secteur C&I et accompagnera les projets à travers tout le pays.

Pour **Eric Magistrello, directeur Europe du Sud et directeur France**, cette nouvelle étape reflète l'évolution du marché français et la nécessité d'un soutien local solide :

« Le marché français entre dans une phase où les projets photovoltaïques gagnent en envergure, deviennent plus techniques et sont de plus en plus étroitement liés à l'autoconsommation et à la gestion de l'énergie. Pour les installateurs et les partenaires, cela crée des opportunités, mais nécessite également un soutien local fiable et une solide expertise technique. Notre rôle est de tirer parti de l'expérience que nous avons acquise sur le marché résidentiel et de renforcer notre organisation avec l'expertise C&I adéquate, afin que nos partenaires puissent aborder ces projets en toute confiance. »

L'accompagnement des partenaires, un facteur clé de réussite

Cette approche commence déjà à se concrétiser sur le terrain. En juin, Solplanet France a organisé, en collaboration avec Krannich France, une journée de formation dédiée au secteur C&I, offrant ainsi aux installateurs l'occasion de découvrir la gamme C&I de Solplanet, de discuter des exigences des projets et d'échanger avec l'équipe locale de Solplanet.

Cet événement reflète l'approche globale de l'entreprise en matière de développement du secteur C&I : il ne s'agit pas seulement de fournir des produits, mais aussi d'aider les partenaires à renforcer leurs connaissances techniques et à se préparer au nombre croissant d'opportunités photovoltaïques dans les secteurs commercial, industriel, agricole et des parkings en France.

A propos de Solplanet

Solplanet est la marque internationale d'AIWEI, un fournisseur mondial de solutions énergétiques intelligentes destinées aux applications résidentielles, commerciales, industrielles et à grande échelle. En combinant onduleurs photovoltaïques, systèmes de stockage d'énergie et gestion intelligente de l'énergie, Solplanet accompagne l'ensemble du cycle de vie de la consommation énergétique, aidant ainsi ses clients à optimiser leurs performances, à renforcer leur autonomie énergétique et à maximiser la valeur de leurs actifs énergétiques. Basée à Shanghai, AIWEI s'appuie sur son héritage en tant qu'ancienne filiale chinoise de SMA Solar Technology AG et opère aujourd'hui en tant que société indépendante de recherche, de développement et de fabrication, comptant environ 1 800 employés et présente dans près de 100 sites à travers le monde. Les solutions Solplanet répondent aux normes de qualité internationales et sont conformes aux exigences réglementaires locales.

Vous pouvez trouver l'entreprise via notre site internet solplanet.net et sur nos réseaux sociaux sur [Instagram](#), [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [YouTube](#).